







EXTRA

Température Probabilités pour les prochains 24 heures. TORONTO, 22, 11 h. a.m. — Temps chaud avec quelques orages accompagnés de tonnerre.

La Patrie, avec l'esprit de justice qui la caractérise, traite la PRESSE de journal chouanais. Nous rappellerons à notre confrère que nous avons été forcé, il y a quelques jours de défendre contre ses insultes un des martyrs de 35.

ECHOS DE LA CAPITALE

OTTAWA, 22. (De notre correspondant particulier) Faute de quorum le comité des privilèges et élections n'a pas siégé ce matin.

Le premier contrat pour la construction de l'édifice a été donné à M. Charlebois au prix de \$295,000 pour cette somme M. Charlebois devait faire un édifice complet d'après les spécifications, mais n'était pas tenu à faire aucun des ouvrages en fer dans l'édifice, plus tard un contrat a été accordé à M. Carrier et Frère de Lévis pour les soulever en fer.

Le troisième contrat a été accordé à M. Charlebois pour le toit en fer, le quatrième pour les appareils de chauffage et un cinquième pour les escaliers en fer. D'après M. Fuller le compte de construction de cet édifice est aujourd'hui complet.

Premier contrat \$295,000. Contrats subséquents et extra demandés \$23,508. Total \$318,508. Sur cette somme il a été payé, sur le premier contrat \$248,581, sur le second \$16,900; sur les contrats subséquents \$47,994. Total \$313,475. Laisant une balance de \$150,033. Le compte n'est pas encore réglé et au lieu de \$233,588 pour contrats subséquents et extra M. Charlebois en réclamait \$190,000, c'est M. Muelock qui conduit l'enquête, et a demandé M. Fuller doit préparer pour mercredi prochain un état détaillé des paiements faits sur les contrats supplémentaires et extra, ainsi qu'un état détaillé des réclamations de M. Charlebois.

Navade à Pierreville Hier matin, deux des matelots du vapeur "Enchantress" qui prend une cargaison de bois à Pierreville, sont tombés par-dessus bord et se sont noyés. Ce sont deux écossais paraît-il, mais nous ignorons leurs noms.

Séminaire de Montréal Les examens du baccalauréat au Séminaire de Montréal se sont terminés hier. MM. William Dermé, Sébastien Gauthier, Camille Paquet, Sault-au-Récollet; Arthur Guay, Napierville; Roméo Neveu, Montréal; Auguste Bourban, Arthabaska, ont obtenu le grade bacheliers-ès-Arts.

W. Dermé se destine à la médecine, C. Paquet au notariat et A. Sault-au-Récollet, les autres à l'état ecclésiastique.

Le général Herbert au collège Sainte-Marie Après avoir terminé l'inspection du collège, le général Herbert, accompagné de son état-major, s'est rendu au collège Sainte-Marie où il a passé en revue les cadets du collège des Jésuites. Nos jeunes volontaires, sous le commandement du capitaine Prudel, ont exécuté leurs diverses manœuvres avec précision.

Les jeunes cadets ont été félicités par le général qui leur a adressé la parole en français.

L'œuvre des Tabernacles Demain, 23 juin, à 3 heures p. m., Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal fera l'ouverture de l'exposition annuelle de l'Œuvre des Tabernacles, à la salle des réunions ordinaires, maison de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste.

La bénédiction des ornements sera suivie du salut du Très Saint-Sacrement, durant lequel se fera la messe en faveur de l'Œuvre.

Comme on célèbre ce jour-là le jubilé de l'Œuvre, les visiteurs jusqu'à samedi soir. Tous les amis de l'Œuvre sont instamment priés de la visiter.

Monument à Sir John A. Macdonald Un grand nombre de citoyens de Montréal se sont réunis samedi après-midi au Saint-Lawrence Hall dans le but de discuter les dispositions nécessaires pour élever un monument à Sir John Macdonald.

Plusieurs orateurs adressèrent la parole et firent l'éloge de la carrière de Sir John A. Macdonald. Un certain nombre exprimèrent l'avis que les citoyens du Canada devraient marcher ensemble pour élever un monument à Sir John A. Macdonald.

Un comité a été choisi pour s'occuper de la chose.

Parade militaire Les Royal Scots et les cadets du 28<sup>e</sup> bataillon ont été passés en revue, samedi après-midi, sur le Champ de Mars par le général Herbert.

C'était la première fois depuis que le lieutenant-colonel Hood avait pris le commandement du bataillon. Le régiment a manœuvré d'une manière excellente. Les degrés des escaliers conduisant au Champ de Mars, étaient remplis d'une foule de personnes qui ont applaudi aux exercices de nos volontaires.

Le régiment possédait un effectif de 283 hommes à part les officiers.

Après avoir fini leurs diverses évolutions, les hommes ont formé un carré au milieu duquel le général Herbert leur a adressé la parole. Il leur complimenta sur leur bonne tenue et leur a rappelé les beaux faits des autres régiments écossais, surtout à la bataille de l'Alma et à Tel-el-Kebir. S'adressant aux cadets, le général les encouragea à faire aussi bien et ajouta que leurs exercices de corps sont au-delà de toute critique.

LA DEMONSTRATION D'HIER

Merciements du comité d'organisation de la manifestation Saint-Jean-Baptiste

Hier, M. le maire McShane, s'est rendu à la démonstration du cinquième de la Côte des Neiges, escorté de la garde Ville-Marie sous le commandement du Dr Gagnon.

Dans la soirée cette garde a été dirigée par le maire à sa résidence privée.

Mme McShane a ensuite invité les membres de la garde à prendre des rafraîchissements.

Le maire McShane disait ce matin à un reporter de la Presse: "Au-delà de 100,000 personnes étaient venues au défilé dans la soirée."

On dit qu'on va s'adresser à Rome pour obtenir la permission d'inhumer les cendres de saint Jean-Baptiste dans la Côte des Neiges.

Des uns d'opinion qu'on devrait plutôt laisser les restes de saint Jean-Baptiste dans le cimetière catholique.

Remerciements du comité de décoration

Après l'imposante et magnifique démonstration d'hier le comité de décoration a tenu une séance pour compléter au nom de l'Association nationale. C'est celui de remercier de tout cœur cette immense population de Montréal qui a bien voulu se rendre à l'invitation.

Le recueillement général, l'attitude, la tenue irréprochable des cent mille personnes présentes ont frappé au cœur de tous ceux qui ont été témoins. Pas un accident, pas le plus léger incident fâcheux ne se sont produits pendant cette journée mémorable.

C'est au concours empressé et patriotique de tous que ce succès, sans précédent dans l'histoire de Montréal, a été obtenu.

Mais il est du devoir du comité de décoration d'offrir ses remerciements plus spécialement à M. le curé de Notre-Dame qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le succès de la manifestation.

C'est au concours empressé et patriotique de tous que ce succès, sans précédent dans l'histoire de Montréal, a été obtenu.

Mais il est du devoir du comité de décoration d'offrir ses remerciements plus spécialement à M. le curé de Notre-Dame qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le succès de la manifestation.

C'est au concours empressé et patriotique de tous que ce succès, sans précédent dans l'histoire de Montréal, a été obtenu.

Mais il est du devoir du comité de décoration d'offrir ses remerciements plus spécialement à M. le curé de Notre-Dame qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le succès de la manifestation.

C'est au concours empressé et patriotique de tous que ce succès, sans précédent dans l'histoire de Montréal, a été obtenu.

Mais il est du devoir du comité de décoration d'offrir ses remerciements plus spécialement à M. le curé de Notre-Dame qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le succès de la manifestation.

C'est au concours empressé et patriotique de tous que ce succès, sans précédent dans l'histoire de Montréal, a été obtenu.

Mais il est du devoir du comité de décoration d'offrir ses remerciements plus spécialement à M. le curé de Notre-Dame qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le succès de la manifestation.

C'est au concours empressé et patriotique de tous que ce succès, sans précédent dans l'histoire de Montréal, a été obtenu.

Mais il est du devoir du comité de décoration d'offrir ses remerciements plus spécialement à M. le curé de Notre-Dame qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le succès de la manifestation.

C'est au concours empressé et patriotique de tous que ce succès, sans précédent dans l'histoire de Montréal, a été obtenu.

Mais il est du devoir du comité de décoration d'offrir ses remerciements plus spécialement à M. le curé de Notre-Dame qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le succès de la manifestation.

C'est au concours empressé et patriotique de tous que ce succès, sans précédent dans l'histoire de Montréal, a été obtenu.

Mais il est du devoir du comité de décoration d'offrir ses remerciements plus spécialement à M. le curé de Notre-Dame qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le succès de la manifestation.

C'est au concours empressé et patriotique de tous que ce succès, sans précédent dans l'histoire de Montréal, a été obtenu.

Mais il est du devoir du comité de décoration d'offrir ses remerciements plus spécialement à M. le curé de Notre-Dame qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le succès de la manifestation.

QUATORZE MOIS APRES!

Une noce interrompue par une nouvelle sensation

Il vient de se passer en cette ville un affaire peu-être inouïe dans les annales de nos fêtes de mariage. Le mariage de M. et Mme. McShane, qui avait été célébré le 14 mai dernier, n'est guère probable que le verdict sera rendu avant demain.

La défense doit essayer à prouver que l'accusé n'a pas été marié, mais il n'est guère probable que le verdict sera rendu avant demain.

Des familles du Beaver Hall étaient dernièrement dans l'attente de l'annonce d'un mariage depuis longtemps projeté. Des difficultés avaient empêché de réaliser ce rêve tant caressé.

L'un des fiancés, catholique, paraît-il, et l'autre protestant.

Les parents s'opposaient mordicus à cette union, au grand ennui et désespoir des jeunes gens.

Finalement les obstacles furent aplanis et les résidences des deux familles prirent un air de gala.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

COUR D'ASSISES

Le procès de Reynolds M. MacMaster, un des défenseurs du militaire Reynolds, a commencé son adresse au jury, ce matin.

Il sera suivi par M. H. O. St-Pierre. A moins que cet ouvrage ne tarde, il n'est guère probable que le verdict sera rendu avant demain.

La défense doit essayer à prouver que l'accusé n'a pas été marié, mais il n'est guère probable que le verdict sera rendu avant demain.

Des familles du Beaver Hall étaient dernièrement dans l'attente de l'annonce d'un mariage depuis longtemps projeté.

L'un des fiancés, catholique, paraît-il, et l'autre protestant.

Les parents s'opposaient mordicus à cette union, au grand ennui et désespoir des jeunes gens.

Finalement les obstacles furent aplanis et les résidences des deux familles prirent un air de gala.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

Le mariage fut célébré le 14 mai dernier, et les deux fiancés se marièrent dans une grande pompe.

TENTATIVE DE SUICIDE

Leau est trop froide Louis Lafliche, âgé de 25 ans, venant de Sainte-Anne de la Pérade, se trouvait hier sur le quai et voulant absolument en finir avec la vie.

Après avoir enlevé ses habits il fit un plongeon superbe qu'enviaient les plus célèbres nageurs. Mais il n'eut pas le temps de se débarrasser de son équipement.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

Le constable Demers, qui de loin avait été témoin de cette scène, accourut et lui demanda ce qu'il faisait.

COUR SUPREME

Jugement, ce matin OTTAWA, 22.—La Cour Suprême a rendu jugement, ce matin, dans les causes suivantes: Ross vs Bédard, renvoyé avec frais.

Nordheimer vs Alexander, renvoyé. McCreary vs Queen, renvoyé, Tschernich vs Stroz, dissident.

C. P. R. vs Robinson, accordé avec frais, Fournier, dissident. Ross vs Hannan, renvoyé avec frais.

Schwandl vs Vineberg, renvoyé. Moody vs Jones, renvoyé avec frais. Exchange Bank vs Fletcher, renvoyé avec frais.

Lynch vs N. W. Land Co., accordé. South Dufferin vs Morden, accordé. Gibbons vs Barber, accordé.

Emmerson vs Beenneman, renvoyé. Gwynne dissident. T. R. vs Fitzgerald, renvoyé.

Ross vs Barry, renvoyé. McEae vs Marshall, accordé avec frais.

O'Donohue vs Beatty, accordé avec frais. Bedford vs Hawkins, renvoyé avec frais.

McDonald vs Manning, renvoyé avec frais la cour étant également divisée. Jackson vs Walker, renvoyé.

Lake Erie vs Hoffman, renvoyé. Howard vs O'Donohue, accordé avec frais.

Le jugement sur la question des écoles du Manitoba n'a pas été rendu et ne sera probablement pas avant octobre.

Le grève des cordonniers QUÉBEC, 22.—Samedi, la difficulté entre patrons et ouvriers, a dû être soumise à un arbitrage. Un plan de conciliation a été proposé et il est tout probable qu'il sera accepté.

Mort d'un comte LONDON, 22.—John Henry Reginald Scott, quatrième comte de Gloucestre, est décédé ce matin.

Naissance A St-Henri de Montréal, le 20 courant, épouse de O. Desjardis, époux, un fils.

Décès L'Œuvre—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 20 ans, Ernest, enfant de France, fils de M. et Mme. Lavoie.

Le contrat funéraire de la demande de son père, M. Lavoie, est fixé à 4 heures p. m. pour se rendre au cimetière de la Côte Ste-Thérèse.

Le service funéraire aura lieu à Ste-Thérèse, après l'arrivée du train de 8 h 15.

Bourgeois—A St-Henri, le 21 courant, à l'âge de 46 ans, Olive Girard, épouse de Joseph Bourgeois.

Le contrat funéraire de la demande de son père, M. Girard, est fixé à 4 heures p. m. pour se rendre au cimetière de la Côte Ste-Thérèse.

Le service funéraire aura lieu à Ste-Thérèse, après l'arrivée du train de 8 h 15.

Bourgeois—A St-Henri, le 21 courant, à l'âge de 46 ans, Olive Girard, épouse de Joseph Bourgeois.

Le contrat funéraire de la demande de son père, M. Girard, est fixé à 4 heures p. m. pour se rendre au cimetière de la Côte Ste-Thérèse.

Le service funéraire aura lieu à Ste-Thérèse, après l'arrivée du train de 8 h 15.

Bourgeois—A St-Henri, le 21 courant, à l'âge de 46 ans, Olive Girard, épouse de Joseph Bourgeois.

Le contrat funéraire de la demande de son père, M. Girard, est fixé à 4 heures p. m. pour se rendre au cimetière de la Côte Ste-Thérèse.

Le service funéraire aura lieu à Ste-Thérèse, après l'arrivée du train de 8 h 15.

Bourgeois—A St-Henri, le 21 courant, à l'âge de 46 ans, Olive Girard, épouse de Joseph Bourgeois.

Le contrat funéraire de la demande de son père, M. Girard, est fixé à 4 heures p. m. pour se rendre au cimetière de la Côte Ste-Thérèse.

ANNONCE DE JOHN MURPHY & Cie

Bons Marchés sans Précédents

SOIES

LOT No 1 Soies fines, pure soie, en noir et blanc, blanc et bleu et toutes les nuances courantes.

LOT No 2 Une grande quantité de Soies (pure soie) dans toutes les couleurs possibles.

LOT No 3 Soies (pure soie), une ligne très spéciale pour les robes, en noir et blanc, blanc et bleu, en toutes nuances courantes.

LOT No 4 SOIES NOIRES—En Soies noires pour robes, nous offrons les plus grandes avances.

PARASOLS EN DENTELLE

PARASOLS EN DENTELLE La grande vente de Parasols, vendus 50c et 60c, valant 1.00, nous sommes en mesure de continuer jusqu'à fin de mois.

JOHN MURPHY & CIE 1781, RUE NOTRE-DAME

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

COIN de la rue St-Pierre AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX